

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-04-16 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 16 avril 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Michael Archambault, Richard Potvin.

Sont absents : Annick Corbeil, Pier-Yves Chapdelaine.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur sont également présents.

4.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-04-21 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Denis Benoit
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2026 (c.c.)

26-04-22 Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

4.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 10 mars au 7 avril 2026 a été remis aux directeurs pour information.

4.5 Comptes à payer

26-04-23 Sur la proposition de Denis Benoit
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 8 avril 2026, incluant les ajouts, pour un montant de **80 072,95\$**.

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer du 8 avril 2026.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de mars et avril 2026 pour un montant de **23 247,93\$** (réf. : liste du 8 avril 2026).

4.6 Correspondance

Aucune correspondance.

4.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

4.7.1 Entretien du gazon - Réservoir Saint-David

26-04-24

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Boulot Plus pour l'entretien du gazon au réservoir Saint-David incluant le débroussaillage, au montant de 1 200\$, payable en deux versements pour la saison estivale 2026 soit, un premier versement en date du 21 mai 2026 et un second le 16 octobre 2026.

4.7.2 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Jude

26-04-25

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Paysagement Lugi pour l'entretien du gazon au surpresseur de Saint-Jude, au montant de 200\$, taxes applicables en sus pour la saison estivale 2026.

4.7.3 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Bernard

26-04-26

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Paysagement Lugi pour l'entretien du gazon au surpresseur à Saint-Bernard, au montant de 200\$, taxes applicables en sus pour la saison estivale 2026.

4.7.4 Pertes d'eau 2025

26-04-27

ATTENDU QUE des pertes d'eau sont constatées annuellement, correspondant à l'écart entre le volume d'eau facturé par la Régie et celui mesuré par les compteurs domestiques des municipalités;

ATTENDU QU'il y a lieu de préciser la responsabilité financière de ces pertes;

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Nathalie Leblanc
Il est résolu à l'unanimité que la perte d'eau totale sera répartie entre les municipalités membres et facturée à chacune d'elles en proportion de sa consommation d'eau, telle que mesurée par les compteurs domestiques, selon le pourcentage qui lui est attribuable.

Il est de plus résolu que la facturation soit établie selon le pourcentage de consommation propre à chacune des municipalités, déterminé à partir de la consommation facturée par la Régie de l'Aqueduc Intermunicipal du Bas-Richelieu (A.I.B.R).

La présente résolution remplace et abroge la résolution numéro 26-02-13.

4.7.5 Étalonnage des compteurs intermunicipaux

26-04-28

Sur la proposition de Nathalie Leblanc
Appuyée par Hugo Laporte

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission numéro 6327 datée du 7 avril 2026 de Compteurs d'eau du Québec pour l'étalonnage de douze débitmètres situés sur le réseau d'aqueduc de la Régie au coût unitaire de 322\$, taxes applicables en sus, lequel montant incluant les frais de main-d'œuvre et de déplacement.

4.7.6 Ricoh Canada – Entérinement de l'achat d'un photocopieur

26-04-29

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a procédé à une demande de soumission auprès de deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie L'Homme, appuyé par Mélanie Hardy et résolu à l'unanimité d'entériner l'achat d'un photocopieur Ricoh IM 3500A auprès de Ricoh Canada, pour un montant de 2 930,77\$, taxes applicables en sus;

4.8 Varia ouvert

4.8.1 Embauche – Directrice générale et greffière-trésorière

Le président fait le suivi des entrevues avec les personnes retenues.

4.8.2 Séance extraordinaire le 23 avril 2026

Une séance extraordinaire se tiendra le 23 avril 2026 à 19 h afin de procéder à l'embauche de la directrice générale et greffière-trésorière.

4.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

4.10 Levée de la séance

26-04-30

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Robert Charron
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice-générale et greffière-trésorière